



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #10 - Hiver 2021
Lundi le 29 mars 2021
Université de Sherbrooke --- A8-348

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
■ : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
■ : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
___ : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Emily Abud
Gabriel Arsenault
Thomas Blackburn-Boily
Pierre-Alexandre Chagnon
Dereck Dumont
Saïd Kassabie
Maxime Barrette-Bourque
Noémie Painchaud
Béatrice Petitclerc

Observateur.rices:

Justine Legault
Sarah-Jade Bilodeau
Sacha Vincent
Charlotte Michon
Sophie Martel
Charles-Alexandre Groleau
Marc-Antoine Sirois

1. Ouverture de la séance

Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 19h04.

2. Désignation du praesidium

Béatrice Petitclerc propose Émily Abud à la présidence et Sophie Martel et Justine Legault au secrétariat.

Thomas Blackburn-Boily appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Thomas Blackburn-Boily propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**
Emily Abud propose l'adoption du procès-verbal du 23 mars 2021.
Saïd Kassabie appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

- 6.1. **Retour sur l'assemblée générale**

Saïd Kassabie : Ça bien été, aucune controverse, moins que 3h, le seul point négatif est que des postes sont restés sans candidature. En général tout s'est bien passé.

Sophie Martel : Parler au prochain CA de déroger à l'article 86 au 2/3 pour le poste de VP financement SimONU.

- 6.2. **Élections autonomes**

Saïd Kassabie : Aujourd'hui, la période de candidature s'est fermée à 16h sauf pour le comité casino et comité des arts. Sinon, je prépare les plateformes de votes d'ici demain matin. Il y a des personnes qui n'ont pas mis des photos de 180x240 formatées.

Émily Abud : Est-ce que c'est possible de nommer quelqu'un par intérim à l'AG d'automne comme on avait fait avec le comité casino?

Saïd Kassabie : Je ne crois pas que ce soit possible sans dérogation. Les RG disent que c'est possible seulement s'il y a des démission donc je ne pense pas qu'on peut nommer par intérim s'ils n'ont pas été élu.

Dereck Dumont : Je ne suis pas d'accord avec Saïd en raison du libellé de l'art. 45 (vii) des RG.

Saïd Kassabie: Je me base plutôt sur l'article 76. Il y a l'article général et l'article spécial.

7. **Dossiers internes**

- 7.1. **Transition**

Émily Abud : Simplement pour être au courant des dossiers de transitions. Il resterait seulement Sacha et Justine à avoir leur transition si je me rappelle bien. La distribution de comités a aussi été faite et j'ai créé des dossiers pour chacun de vos comités dans vos drives.

8. Dossiers externes

8.1. Coalition pour le Principe de Joyce

Béatrice Petitclerc: Je vous invite à aller lire le document en annexe. En bref, c'est le Groupe d'intérêt en santé autochtone de l'Université de Montréal qui cherche notre appui pour le Principe de Joyce. Jusqu'à maintenant, la Coalition est constituée de l'Association Québécoise des Infirmières et Infirmiers, du Collectif Soignons la Justice Sociale (qui a obtenu l'appui de 400 travailleurs et travailleuses de la santé), des membres du Groupe d'Intérêt en Santé Autochtone de l'UdeM et des professeur.e.s de la faculté en soins infirmiers de l'UQAR et de McGill. La Coalition cherche à rejoindre le plus d'étudiant.es et de professionnel.les possibles afin de procéder à une démarche "down-up" par laquelle le gouvernement provincial n'aura pas le choix de reconnaître et d'implanter le principe. Rappelons que le Québec est la seule province qui nie encore l'existence de racisme systémique.

La raison pour laquelle il serait pertinent d'avoir l'appui des associations étudiantes des facultés de droit du Québec est que nous sommes les avocats, procureurs, politiciens, journalistes et autres professions de juristes de demain qui devront prendre la relève des enjeux juridiques auxquels notre société fait face présentement. En donnant notre appui à cette coalition, nous envoyons un message comme quoi nous reconnaissons le racisme systémique qui sévit au Québec et nous souhaitons faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones notamment en appuyant l'implantation du principe qui vise à pallier ce racisme. D'ailleurs, lors d'un cercle de paroles vendredi dernier où Guy Niquay - conseiller pour le conseil de bande de Manawan ayant appuyé cette coalition - était présent, il a souligné l'importance que les facultés de droit développent leur offre de services et d'enseignements quant aux réalités autochtones du Canada. Me Gaulin et Jean-Simon Paradis-Charlebois étaient présents lors de ce cercle de parole.

Enfin, nous savons tous que l'AG a voté en faveur de l'adoption de la définition du racisme systémique la semaine dernière. Je vous demande alors ce que vous croyez qui serait la meilleure façon de procéder pour appuyer la coalition.

Béatrice Petitclerc propose un temps de lecture de 2 minutes.

Emily Abud appuie.

AU.

Thomas Blackburn Boily: Je trouve que ce projet est super, les recommandations sont réalistes. juste du fait que c'est réaliste, le projet est bon le faire en CE ce n'est pas la meilleure manière. On a reconnu le racisme systémique. Il faudrait aller en AG et faire reconnaître le racisme systémique au Canada.

Maxime Bourque: Ca parlait d'éducation et de santé mais Béatrice sait-tu si nous sommes la seule faculté de droit qui s'implique? Aussi, y a t il des implications à long terme?

Béatrice Petitclerc : Max, en terme d'implication long terme je ne pourrais pas dire. Ce qui est demandé est plutôt d'appuyer la démarche de la coalition. Au niveau de l'éducation et de la santé, c'est aussi d'éventuellement participer à une lettre ouverte puisqu'on est les avocats,

politiciens de demain. C'est pour éviter la dichotomie entre le "nous" et le "eux" (les autochtones). Ce sera ultérieurement aussi d'apporter des changements au niveau de l'éducation.

Maxime Bourque: D'autres facultés de droit y participent?

Béatrice Petitclerc: Je ne pourrais pas dire si d'autres facultés de droit ont été approchées. Je sais que l'AED (Université de Montréal) sera approchée. Me Gaulin est enchantée à l'idée, je crois que cette proposition aurait l'appui de membres de la direction.

Saïd Kassabie: Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'aller en AG pour appuyer cela. Nous avons les positions 1,2 et 13 qui ne traitent pas de cela mais assez autour ainsi que la définition de la position qui a été adoptée mardi dernier.

Sophie Martel : Serions-nous mieux de faire cette dite-lettre ouverte lorsqu'on va faire partie de la coalition et plutôt que lorsqu'on fait simplement la reconnaître?

Béatrice Petitclerc : En janvier dernier on a eu un CE, on a pris la décision de mandater le Comité droit Autochtone et l'AEND d'écrire 2 lettres ouvertes. Notamment, une par rapport à cet enjeu là de la part du comité de droit autochtone.

Dereck Dumont: Je comprend le point de Saïd qui démontre qu'on a des positions pour appuyer le tout mais mardi dernier à l'AG, lorsqu'on a proposé que l'AGED se propose contre le racisme systémique, ce point a été mis en dépôt et il y a plus d'abstention donc du côté procédural ce serait peut-être mieux d'attendre.

Thomas Blackburn-Boily Si on avait été en 2017, ça ne m'aurait pas dérangé d'appuyer cette initiative avec les positions qu'on a dans le cahier. Puisque ça mentionne le racisme systémique, je crois que ce serait mieux d'aller en AG étant donné les discussions eues en AG du 22 Mars.

Béatrice Petitclerc: Question pour Saïd, tu mentionnes qu'il y a une AG le 7 avril. il est à quel propos cet AG la?

Saïd Kassabie : Cette AG présente les modifications à la révision des règlements généraux.

Dereck Dumont: Je crois que dès qu'on a la position de l'AG disant qu'on est contre le racisme systémique, le CE pourra appuyer l'initiative pour Joyce, sauf qu'il faut attendre de vraiment avoir la position contre le racisme systémique.

Thomas Blackburn Boily: Moi le 7 avril je voudrais qu'on parle du racisme systémique et des points qu'on a mis en dépôt.

Thomas Blackburn-Boily propose que le point "Reconnaissance du racisme systémique au Canada" et le point "Québec bashing et francophobie" soient ajoutés à l'ordre du jour de l'AG du 7 avril et que les principaux acteurs aient l'autorisation d'informer les membres de l'AGED sur ces points.

Gabriel Arsenault appuie.

Béatrice Petitclerc : Le tout serait pour éviter le manque d'information pour les membres. C'est dans l'intérêt de nos membres d'être bien informés pour pouvoir se positionner.

Saïd Kassabie propose d'amender en retirant à partir de «et que principaux acteurs» et de remplacer par «conditionnellement à ce que les personnes souhaitant soutenir ces propositions soient prêtes à les soutenir au plus tard le 31 mars».

Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

Dereck Dumont: On dit conditionnellement «...», mais disons que les personnes ne veulent pas le faire, en réalité on a juste pas le choix d'en parler puisque les points sont déjà mis en dépôt donc il faut les adresser non?

Saïd Kassabie: Je suis juste en train d'ouvrir les règlements généraux... *Il ouvre son cellulaire.* Pour élaborer sur ma proposition. Les points ont été mis en dépôt, mais il n'y a rien dans les RG ou le code Morin qui dit que ça doit être amené nécessairement à l'AG suivante. Il faut donc que quelqu'un décide d'amener le point. Pour la décision sur le racisme systémique par exemple, les personnes étaient prêtes à présenter le point lorsqu'elles m'ont demandé de l'ajouter à l'ordre du jour. Si on veut présenter ces points-là (de la proposition), il faudrait que les personnes soient prêtes à les présenter d'ici le 31 mars, date limite à laquelle je peux envoyer l'ordre du jour. Il faudrait donc que les personnes soient prêtes à présenter le point le 31 mars.

Le vote sur l'amendement est demandé.

A : 0

P : 8

C : 1

L'amendement est adoptée à la majorité.

Proposition amendée :

Thomas Blackburn-Boily propose que le point "Reconnaissance du racisme systémique au Canada" et le point "Québec bashing et francophobie" soient ajoutés à l'ordre du jour de l'AG du 7 avril conditionnellement à ce que les personnes souhaitant soutenir ces propositions soient prêtes à les soutenir au plus tard le 31 mars.

Dereck Dumont: Pour la reconnaissance du racisme systémique, vous êtes prêtes à le faire Béatrice Petitclerc?

Béatrice Petitclerc: Certainement, c'est le 5 minutes qui restait de notre présentation.

AU.

9. Dossiers financiers

9.1. Carte-cadeau de 25\$ pour le praesidium de l'AG

Gabriel Arsenault: Pas mal déjà été promis à l'AG ha ha ha. donner une carte cadeau à Laurianne Massie de 25\$ de son choix.

Gabriel Arsenault propose d'octroyer 25\$ pour une carte cadeau au choix de la présidente, Lauriane Massie de la case budgétaire Rémunération du praesidium. Béatrice Petitclerc appuie.

Béatrice Petitclerc : Est-ce qu'on avait déjà donné la carte cadeau de l'AG de l'automne pour Lauriane Massie ?

Noémie Painchaud : C'est peut-être COVID je suis pas revenue à l'université. Je ne peux pas rentrer à l'université. je suis un peu mal prise.

Dereck Dumont : Dans le fond, le point était pour la présidence mais est-ce qu'on a pensé au secrétariat? Les deux rôles sont importants.

Thomas Blackburn-Boily : Habituellement, on propose au secrétaire de lui payer son souper et il ne revient jamais avec la facture alors ce n'est peut-être pas nécessaire.

Said Kassabie : Il ne nous reste pas beaucoup d'argent, le CA n'a pas été généreux. on voulait donner quelque chose pour remercier Lauriane alors si on donne quelque chose au secrétariat on ne pourra pas vraiment remercier Lauriane.

Gabriel Arsenault: Je pense que c'est pertinent de donner à la présidence seulement une rémunération puisque son travail et la façon dont elle a géré le tout était remarquable là où le pv n'était peut-être pas aussi complexe à gérer. De plus, les fonds de l'AGED sont limités.

Dereck Dumont : L'argument de ne plus avoir d'argent n'est pas valable selon moi car il est possible de prendre l'argent dans la case demandes en cours d'année. Il a pris un PV de forme légale après nous l'avoir demandé. On va de l'avant pour donner quelque chose à Lauriane. Je me mets à la place de Thomas et la prochaine fois qu'on demande quelque chose à cette personne c'est un peu malaisant.

Thomas Blackburn-Boily propose d'amender la proposition en ajoutant "d'octroyer une carte cadeau de 15\$ au secrétariat à partir de la case budgétaire en cours d'année."

Dereck Dumont appuie.

Le vote est demandé :

A: 0

P: 8

C :1

L'amendement est adopté à la majorité.

Retour sur la proposition.

AU.

10. Dossiers académiques

10.1. Collaboration avec Le RÉGime

Maxime Barrette-Bourque : Il faudra éventuellement se questionner à savoir si on décide de poursuivre la collaboration avec Le RÉGime. Je crois que si on décide de ne plus poursuivre l'entente, il faudrait le faire savoir au directeur de la COOP dans les plus brefs délais. Pour ma part, j'ai eu plusieurs retours négatifs et pas de retour positif: chèque envoyé au mauvais nom, difficulté de se faire rembourser, ne pas pouvoir choisir le prix de vente du livre, obligé de faire la livraison du livre à Sherbrooke, etc. Je crois que les étudiants doivent être sondés à cet effet avant de prendre quelconque décision, mais pour ma part je pense que la page Juri Livre remplit amplement le rôle.

Saïd Kassabie : J'ai d'abord une question pour Maxime. Quelle serait la date maximum pour donner une réponse pour la Coop?

Maxime Barrette-Bourque : Dans la mesure du raisonnable, j'aimerais lui en parler avant la fin de mon mandat.

Saïd Kassabie : À l'AG du 27 janvier 2020, on a voté pour entrer en partenariat avec le RÉGime pour l'automne 2020 seulement. On n'est donc pas lié par cette décision à ce jour, mais je pense qu'il serait quand même bon d'apporter le point en AG.

Maxime Barrette-Bourque propose d'ajouter le point partenariat avec Le RÉGIME soit le 7 avril 2021 à la prochaine AG.

Béatrice Petitclerc appuie.

Charlotte Michon : Est-ce que ce serait possible de faire un sondage sur le site de l'AGED à la place d'aller en AG?

Maxime Barrette-Bourque: Je ne crois pas que ce serait pertinent.

Sophie Martel : Si on fait un sondage, les gens vont peut-être prendre connaissance de cette plateforme, là où le but est de l'abolir et de continuer avec Juris Livres donc je ne crois pas que cette sorte de publicité en faisant le sondage soit nécessaire.

Émily Abud : C'est mieux de le faire directement en AG, même si le sondage c'est une bonne idée, je crois que ça va seulement compliquer les choses, car il faudra réexpliquer le tout en AG.

11. **Dossiers des activités étudiantes**
12. **Dossiers communication**
13. **Dossiers professionnels**
14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**
15. **Dossiers premières année**
16. **Varia**
 - 16.1. **Rencontre statutaire avec Me Gaulin**

16.2. Cadeau Ari

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 20H18.

ANNEXES

[Document Uni.e.s pour Joyce](#)